



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-79747>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **26-79747**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat mixte du bassin du gave de Pau

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003064100019

Ville : Pau

Code postal : 64000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 64

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/609986?orgAcronyme=j2o64>

Identifiant interne de la consultation : 08_2026

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Syndicat mixte du bassin du gave de Pau

Adresse mail du contact : contact@smbgp.com

Numéro de téléphone du contact : +33 559027626

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conformément à l'article D.8222-5 du Code du Travail, le bureau d'études devra fournir les documents suivants :
 - une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (art. D.8222-5-1-a) ;
 - une attestation sur l'honneur de la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement si le bureau d'études emploie des salariés (art. D.8222-5-3) ;
 - une attestation sur l'honneur de dépôt auprès de l'administration fiscale, à la date de l'attestation de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires (art. D.8222-5-1-b), ou compte tenu du caractère annuel des déclarations fiscales, présenter la nouvelle attestation fiscale de la situation au 31 décembre de l'année écoulée.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Conformément à l'article D.8222-5 du Code du Travail, le bureau d'études devra fournir les documents suivants : •une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (art. D.8222-5-1-a) ; •une attestation sur l'honneur de la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement si le bureau d'études emploie des salariés (art. D.8222-5-3) ; •une attestation sur l'honneur de dépôt auprès de l'administration fiscale, à la date de l'attestation de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires (art. D.8222-5-1-b), ou compte tenu du caractère annuel des déclarations fiscales, présenter la nouvelle attestation fiscale de la situation au 31 décembre de l'année écoulée.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le bureau d'étude devra fournir un mémoire technique

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/10/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critères énoncés dans les documents de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maîtrise d'oeuvre pour la création d'un bassin écreteur de crues sur le Luz-de-Labasseres - Commune d'Arros-de-Nay

Code CPV principal - Descripteur principal : 71300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet les missions de maîtrise d'œuvre qui visent à aboutir à la conception et aux travaux d'un bassin écreteur de crues, sur le cours d'eau du Luz-de-Labassères, sur la commune d'Arros-de-Nay (64, Pyrénées-Atlantiques). Les communes bénéficiant de l'influence de l'aménagement hydraulique sont Arros-de-Nay, Saint-Abit, Pardies-Piétat et Baliros

Lieu principal d'exécution du marché : (64) Pyrénées-Atlantiques

Durée du marché (en mois) : 60

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/08/2026